



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

Affaire suivie par : Muriel MUSQUI

ÉCOLE DES ARTS

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

N°D26-DTEDA-053

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2026 AUPRÈS DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE POUR L'ÉCOLE DES ARTS FUMEL VALLÉE DU LOT**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021C-88-EA approuvant le projet d'établissement de l'École des Arts ;

Considérant le projet de modernisation de l'École des Arts, s'agissant de l'achat d'instruments supplémentaires, de matériels pédagogiques et informatiques ;

Considérant que, pour soutenir la réalisation de ces projets, des subventions sont sollicitées pour l'année 2026, auprès du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, pouvant aller jusqu'à 50% du montant total conformément à la fiche du schéma culturel du Conseil Départemental. En cas de réalisation partielle du projet, le département est susceptible de proratiser la subvention octroyée ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) - De solliciter auprès du Conseil Départemental de Lot et Garonne une subvention d'un montant de 3000 € TTC pour l'aide à l'investissement de l'École des Arts ;

2°) - De signer les conventions ou autres documents afférents à cette demande.

3°) - Précise que ce projet sera prévu au budget Primitif 2026.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 02/03/2026



Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 03 mars 2026
Reçu en Sous-Préfecture le : 03 mars 2026
Publié ou Notifié le : 03 mars 2026

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com